



Procès-verbal de l'Assemblée Général de la Fédération Suisse de Dodgeball, saison 2022-2023

Date		01.09.2023	
Lieu		1033 Cheseaux-sur-Lausanne	
Participants		Voir feuille d'appel	
Excusés		Voir feuille d'appel	
Président la séance		Corentin Pasche	
Rédaction du PV		Camille Coronel	
Début de la séance	20 : 04	Fin de la séance	Fin : 21 :40

1. Accueil

Corentin Pasche souhaite la bienvenue à tous les membres du comité ainsi qu'aux représentants des clubs et remercie tout le monde d'être présent.

Il présente l'ordre du jour qui a dû être modifié : ajout des points 4 et 10.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal de la saison 2022 a été envoyé en même temps que la convocation à cette assemblée. Corentin Pasche demande si un des représentants à une/des remarque(s) à faire. Aucune remarque à propos de celui-ci.

Corentin demande à l'assemblée de libérer le procès-verbal de la dernière assemblée. Celui-ci est libéré à l'unanimité.

3. Retour de la saison 2022-2023

Le premier point traité concerne la saison 2022-2023

3.1 Championnat suisse

La saison s'est bien déroulée avec de belles finales nationales.

C'est la première fois dans l'histoire du Dodgeball suisse que 5 clubs suisses ont pris part au championnat.

Deux plaintes ont cependant été déposées de la part des Phoenix DC et des Sharks DC. Il a été demandé de clarifier le point concernant le jeu des personnes de sexe ou d'expression de sexe féminin en catégorie homme lors de match « amicaux » mais officiels. Le point va être traité au sein de la Fédération.

3.2 Dodgeball Challenge



L'événement qui devait se dérouler à Neuchâtel a malheureusement dû être annulé cette année par manque d'inscription.

Le concept devra être retravaillé afin de le rendre plus attractif.

4. Perspectives saison 2023-2024

Le second point traité concerne la saison 2023-2024 et son évolution.

4.1 Championnat

Le championnat 2023-2024 se déroulera toute la saison à Yverdon-les-Bains, comme annoncé ultérieurement. La responsabilité de la salle va au club des Phoenix DC. Toutes demandes concernant la salle doivent passer par ce club. La Fédération Suisse de Dodgeball assumera en cas de problème.

Une directive a été créée pour l'organisation des journées championnats. Camille Coronel présente cette dernière et informe l'Assemblée qu'en cas de besoin, celle-ci peut être modifiée.

Valerian Debétaz prend la parole et informe l'Assemblée, plus précisément les clubs n'ayant pas encore organisé de journée de championnat, qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide auprès des présidents actuels si besoin.

4.2 Evolution

Pour un souci de transparence, les groupes des journées de championnat seront tirés au sort en live en début de saison. Toutes les personnes intéressées pourront regarder le tirage au sort des groupes.

L'option d'ajout de nouvelles équipes en cours de l'année reste d'actualité pour cette saison. En fonction des formats choisis, les différents clubs risquent de ne pas avoir le même nombre de matchs joués sur la saison. Le but étant toujours de croître, il est nécessaire de ne pas clôturer les inscriptions en automne 2023.

Corentin Pasche demande aux différents clubs d'accepter cette règle. Les 5 clubs acceptent ce point.

Omer Kesici demande s'il est également possible de rajouter une nouvelle équipe au sein du même club dans le courant de l'année. Le président affirme que cette option est possible. Cependant, dès que l'équipe est ajoutée, elle doit jouer la totalité du championnat restant.

4.3 Modification des règles

De nouvelles règles ont été mises en place au niveau européen. La Fédération Suisse va donc s'aligner sur celles-ci. Le document officiel va être envoyé après l'assemblée. Les nouveaux points sont les suivants :

- Taille des terrains : terrain de volley
- 3 retrievers au lieu de 2
- Les matchs se joueront en 2x20 minutes
- 14 joueurs par équipe mais que 12 joueurs sur la feuille de match

4.4 Pénalités pour la non-inscription d'arbitres



Comme mentionné l'année passée, les 3 clubs historiques ont l'obligation de fournir 3 arbitres par saison.

La nouveauté pour cette saison concerne une pénalité financière en cas de manque d'arbitre.

Les clubs devront s'acquitter d'un montant de 200.- par arbitre manquant par saison. Pour être déclaré présent, un arbitre doit participer à au moins à 50% des journées de championnat. Il peut en revanche être remplacé par un autre membre du club si besoin.

Corentin Pasche invite tout de même les clubs de Geneva Huskies Association et Basler Winckelfische à proposer des arbitres cette année. Ce n'est pas une obligation mais il est vivement conseillé de pratiquer l'arbitrage cette année car l'obligation se fera pour tous les clubs dès la saison prochaine.

Ludovic Favre demande si les arbitres doivent être assermentés et formés. Corentin Pasche répond que la Fédération travaille sur des cours. Il n'y a cependant pas de problème à nommer un joueur ne faisant pas partie du pool initial comme arbitre.

Frederic Angeloz, responsable arbitrage, prend la parole. Il informe l'Assemblée que 3 arbitres est un minimum. Le pool arbitrage a besoin d'un maximum de personnes.

Corentin Pasche passe au vote pour la modification de la réglementation concernant les arbitres. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

4.4 Interpellation des Phoenix Dodgeball Broye – Nord-Vaudois

Corentin Pasche remercie le club pour l'investissement et le contact pris en amont de l'Assemblée Générale. Il encourage ce processus pour les prochaines années.

La demande est la suivante : Clarification des règles pour les wildcard et les licences des autres pays dans le championnat suisse.

Corentin Pasche dit ne pas pouvoir donner de réponse ce soir. Le point est noté et la Fédération va travailler dessus. Il encourage les membres à prendre part à ces discussions.

Corentin Pasche précise qu'il est difficile de refuser des licences dans l'intérêt du jeu pour favoriser les équipes à 6. Il n'y a actuellement pas de règlement européen ni mondial sur ces éléments.

Ludovic Favre affirme avoir déjà traité le point avec l'ancien comité de la Fédération. Le fait d'aligner des équipes complètes et l'augmentation possible de la qualité du championnat ont permis l'acceptation de telles règles.

Valerian Debétaz prend la parole et dit comprendre la position des autres clubs. Il proposerait que lors des finales, un joueur qui n'a pas joué d'autres journées de championnat ne pourrait pas jouer de final. Il verrouillerait aux joueurs ayant déjà joué une voir plusieurs journées de championnat.



5. Présentation des comptes

La trésorière Carole Vulliamy présente les comptes de l'année 2022-2023 et précise que les comptes ont été faits sans les frais pour l'Euro 2023.

La fortune de la Fédération en fin de décompte s'élève à plus de CHF 9'000 d'actifs. La Fédération ne possède pas de passifs.

Le bénéfice de cette année est de CHF 50.09 comparativement à l'exercice précédent.

On peut avoir y voir beaucoup de frais cette année :

- Achats de marchandises : calendrier / ballons / trophées
- Licences internationales
- Frais admin : frais bancaires pour clôture du compte CEC
- Autres charges : frais de l'AG 2022 / repas des coachs / bons pour les arbitres
- Frais en publicité : achat de Lucas Marshall pour le Live Stream
- Divers : Tournify / médailles / scotch

6. Rapport de la commission de vérification des comptes

Les comptes ont été contrôlés et validés par les contrôleurs Marielle Chatelan et Greg Zoni. Marielle Chatelan nous lit la lettre de vérification des comptes. La lettre est signée par les deux vérificateurs de compte.

7. Validation des comptes

La commission de vérification des comptes demande à l'Assemblée d'approuver les comptes et de décharger les vérificateurs et la trésorière.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'ensemble des représentants des clubs.

8. Election de la commission de vérification des comptes

Marielle Chatelan et Greg Zoni se représentent en tant que commission de vérification des comptes pour l'année suivante. Benjamin Brodard se présente comme suppléant.

8. Nominations statutaires

8.1 Election du comité

Tous les membres du comité se représentent pour cette année. Corentin Pasche informe qu'il n'y a pas d'autres candidats intéressés pour intégrer la Fédération. Il propose à nouveau à l'Assemblée si des personnes sont intéressées. Personne ne prend la parole.

Chaque membre du comité actuel reprend le même dicastère que cette année :

- Election du Président - Corentin Pasche
- Vice-Président - Pauline Montavon
- Trésorier - Carole Vulliamy
- Secrétaire - Camille Coronel



8.2 Election des responsables

Corentin Pasche informe l'Assemblée qu'il n'y a aucune démission au sein des différents responsables. Il a cependant été discuté de retirer Steven Bart de son poste responsable du parc informatique suite à un manque de nouvelles depuis de nombreux mois. Le président informe que le poste de sponsoring est toujours vacant.

Il remercie tous les responsables actuels pour cette belle saison.

- Responsable relation internationale - Benjamin Favre
- Responsable parc informatique – vacant
- Responsable calendrier - Omer Kesici
- Responsable licences - Omer Kesici
- Responsable arbitrage - Frederic Angeloz et Benjamin Favre
- Responsable média - Lucas Marschall
- Responsable sponsoring - vacant

9. Equipe suisse

Le comité a décidé de nommer dès cette année un *Head Coach*. Le but est d'avoir une cellule sportive autonome.

Le poste de coordinateur est caduc et Valérian Debétaz est nommé comme Head Coach.

Ce dernier aura les pleins pouvoirs sur les aspects des sélections en fonction des objectifs, etc. La Fédération se garde le droit de licencier en cas de problème. L'engagement des coachs titulaires se fait en collaboration entre le Head Coach et la Fédération.

Toute communication logistique se fera entre le secrétariat de la Fédération et le Head Coach (location des salles, etc).

Valérian Debétaz prend la parole et informe que tout est clair de son côté. Il est motivé et espère que l'équipe suisse se démarquera tout lors de l'Euro en Croatie.

10. Interpellation Pauline Montavon

Pauline Montavon présente un souhait émis et proposé par des membres de certains clubs. La proposition est de mettre en place une commission pour la communication de toutes les problématiques telles que le racisme, le sexisme, l'homophobie, etc.

Les problèmes sont existants et le but serait de sensibiliser et mettre en place des procédures en amont. Une commission va se faire rapidement pour traiter le sujet.

Les personnes intéressées peuvent contacter Pauline Montavon. Un communiqué se fera prochainement avec diverses informations sur le thème.

11. Divers



10.1 Dates importantes

- 30 septembre au 1^{er} octobre : Camps de préparation pour l'euro à Osijek
- 19 au 22 octobre 2023 : Championnat européen à Osijek
- 4 novembre 2023 : Présentation du dodgeball à Rothenthurm
- 19 novembre 2023 : Reprise du championnat
- 14 au 22 juin 2025 : Fête Fédérale de Gymnastique à Lausanne.

Cette manifestation a lieu environ tous les 5 ans en Suisse. C'est un énorme événement attirant plus de 70'000 participants.

Il existe une partie officielle gymnastique et partie non-officielle qui est un programme en parallèle à côté des compétitions. Pour cette édition, il a été discuté de proposer des sports différents et le Dodgeball sera à l'honneur. La Fédération est déjà en contact avec le comité d'organisation. Plus d'informations suivront en temps voulu.

10.2 Annonces du comité

Corentin Pasche remercie Camille et Romain Coronel pour l'organisation de l'arbitrage lors du giron des jeunes de Pomy. Il a eu un retour très positif de la part des joueurs et tout s'est bien déroulé.

12. Propositions individuelles

Omer Kesici prend la parole :

- 1) Il a entendu dire qu'il y avait des joueurs « retraités » intéressés à participer à des championnats dans le Foam. Il faudrait encore clarifier si cela concerne le championnat suisse ou international.
Pour le développement du championnat suisse, c'est encore trop précoce selon Corentin Pasche. Il n'est pas fermé à cela mais la Fédération ne va pas proposer de Foam dans les prochaines années.
- 2) Omer Kesici propose que le comité fournisse aux membres une fourchette de prix concernant les voyages à l'étranger avant les sélections. Cela pourrait influencer la présence de certains joueurs, dans un sens ou dans un autre.
Il demande également si une recherche de sponsor est envisagée pour la coupe du monde 2024. Corentin Pasche informe que la Fédération est en recherche de solutions. Omer Kesici propose d'éventuellement faire un souper de soutien.
- 3) Des membres du club des Foxes souhaiteraient avoir une visibilité à grande échelle de tous les thèmes qui se discutent au niveau de la Fédération (par exemple, sous forme de communication 1x/mois). Cela permettrait de comprendre ce qu'il se passe en amont et aider au besoin. Les points à transmettre seraient :
 - a. Les sujets discutés
 - b. Les activités des prochains mois
 - c. Quel aide a besoin la fédération



Corentin Pasche trouve que c'est une bonne idée mais demande également que cette communication se fasse également dans l'autre sens des clubs jusqu'à la Fédération.

Pauline Montavon rappelle également le processus de communication de la Fédération : les présidents qui reçoivent les informations sont priés de ne pas tarder à transmettre les informations aux membres du clubs.

- 4) Camille Coronel demande si le mode de transmission des informations via Whatsapp est toujours bon pour tous. Tout le monde approuve cette méthode.

Clôture de l'assemblée générale

Corentin Pasche demande si quelqu'un veut prendre encore la parole. Plus personne ne souhaite communiquer, soit il clôture l'Assemblée générale.

Le présent procès-verbal a été approuvé par les clubs lors de l'assemblée générale du 30 août 2024

Camille Coronel
Secrétaire

Corentin Pasche
Président